



Sommaire

Agenda..... 2

Horaires des travaux de bricolage et de la mairie..... 2

Rentrée des classes sous le signe du bien vivre et du bien manger..... 3

Travaux en cours, mise en accessibilité des lieux publics..... 4

Une boîte à livres pour tous..... 4

Sauver des vies..... 4

Un nouveau lotissement entre la mairie et l'école..... 5

La salle des fêtes s'est refait une beauté..... 6

Un marché tous les mois à St-Laurent 6

De petits riens qui changent la vie..... 7

Clôture du stade et éclairage public.... 7

Un été très animé à Saint-Laurent..... 8

Comité de jumelage, bientôt 40 ans d'amitié avec Klingenberg..... 8

Mot du maire



Chers saint-laurentaises et saint-laurentais,

Mois après mois l'équipe municipale œuvre au développement de la commune pour le bien de tous. Depuis notre dernier bulletin, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux ont été effectués, la salle des fêtes a été repeinte, un coin lecture mis en place devant la Mairie. Des conteneurs à verre ont été délocalisés, d'autres ajoutés dans un souci d'une plus grande propreté du village, un nouvel abribus a été installé à

Magrigne pour protéger les écoliers des intempéries. Prochainement l'éclairage public sera amélioré grâce à la mise en place d'horloges astronomiques qui géreront l'allumage et l'extinction des candélabres. La Commune continue, jour après jour, le travail de redressement financier, qui avait été commencé à l'époque de notre ami Jacques Bastide ; grâce au travail de toutes et de tous, nous réussissons ce difficile challenge.

Jean-Pierre Suberville

Un nouveau lotissement p. 5



Travaux d'accessibilité et de réfection des bâtiments p. 4 et 6



Un marché tous les mois à St-Laurent p. 6



Agenda

Octobre

Vendredi 4

Loto, par le Comité de jumelage, salle des fêtes.

Samedi 5

Soirée Gerbaude, repas dansant, par l'association des St-Laurent de France, salle des fêtes

Dimanche 13

Marché communal

Deuxième Mushroom festival, par Champibordelais

Salle des fêtes

Vendredi 20

Loto, par le Club de l'amitié

Novembre

Vendredi 1er au dimanche 3

Bourse aux vêtements, par l'AAPE parents d'élèves

Jeudi 7

Concert Anastasia, salles des fêtes

Samedi 9 et samedi 23

Soirée bavaroise, par le Comité des fête

Dimanche 10

Marché communal

Samedi 9 et samedi 23

Soirée bavaroise, par le Comité des fête

Vendredi 29

Loto, par le FC Saint-Laurent/St-Gervais

Décembre

Vendredi 6

Loto, par l'AAPE parents d'élèves

Dimanche 8

Marché de Noël, par le Comité de jumelage, salle des fêtes.

Marché communal

Samedi 14

Arbre de Noël des aînés, par la commune, salle des fêtes.

Dimanche 15

Arbre de Noël des enfants, par la commune, salle des fêtes.

Mardi 31

Soirée du réveillon, par le Comité des fêtes

Concert Anastasia

Jeudi 7 novembre 19 h, salle des fêtes

Entrée : 8€ / 6 € > Tout public

Du hip hop à la chanson française en passant par la pop acidulée, Anastasia nous emporte par sa délicieuse voix dans un univers ensorcelant.



Horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses, perceuses, bétonnières ou scies mécaniques, ne peuvent être exécutés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées par le Maire ou par le Préfet pour les exploitants agricoles en période de récolte, du lundi au samedi de 5h à 23h, les dimanches et jours fériés de 7h à 20h.

Mairie

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8.30 à 12.00 et de 14.00 à 18.00

mercredi : 8.30 à 12.00.

Cimetière

Novembre à mars : 8 h à 18 h

Avril à octobre : 8 h à 20 h

Site internet mairie

Retrouvez sur le site internet de la mairie de St-Laurent d'Arce l'actualité de la commune, les compte-rendus du conseil municipal, les menus de la cantine...

à l'adresse suivante : <http://www.saintlaurentdarce.fr>.

Tout comme le panneau lumineux, il est mis à jour régulièrement par l'équipe de la commission communication.

Pour toutes informations à mettre en ligne, envoyer un mail à contact@saintlaurentdarce.fr

Rentrée des classes sous le signe du bien vivre et bien manger

Lundi 2 septembre, le rythme scolaire s'est remis en marche à l'école Jacques Bastide : sept classes, accueil périscolaire et restauration scolaire.

Les jeunes écoliers st-laurentais ont repris le chemin de l'école lundi 2 septembre. Le nombre d'élèves inscrits cette année est de 161. Comme l'année précédente, l'école élémentaire comprendra sept classes (deux maternelles et cinq primaires) pour couvrir les huit niveaux allant de la petite section au CM2. L'équipe enseignante, conduite par la directrice Mme Collignon, compte deux nouvelles institutrices.



L'école Jacques Bastide accueille 161 enfants pour cette rentrée 2019/20

L'accueil périscolaire s'informatise

A l'accueil périscolaire, deux nouveautés sont mises en place pour faciliter la prise en charge des enfants. La commune a doté le service d'une tablette numérique afin de réaliser le pointage informatique des arrivées et départs ; ceci supprimera progressivement les documents papiers. L'organisation de l'accueil des enfants passe également par une parfaite connaissance de leur nombre. Jusqu'à présent, les enfants étaient inscrits à l'année et les parents les laissaient à leur convenance.

Dorénavant, les parents compléteront un tableau mensuel de présence et le nombre d'enfants sera limité à cinquante. Ceci permettra à l'équipe du périscolaire d'organiser l'accueil et les activités tels que jeux d'extérieur, sport, motricité, activité manuelle et libre choix, la préférée des écoliers.

Un déjeuner responsable

Mais s'il y a bien un moment que les enfants attendent avec impatience, c'est bien l'heure du déjeuner.

La restauration scolaire est assurée par Annie Piège et son équipe, qui se chargent de la réalisation sur place des repas.

Le travail entrepris l'année dernière par la municipalité et l'équipe de la restauration pour améliorer la qualité des repas sera bien sûr poursuivi cette année.

Ainsi, les aliments bio et en circuit court ont été introduits, afin qu'un aliment soit présent à chaque repas (exemple : yaourt, lentilles, salade). De plus, chaque mois les enfants peuvent déguster un menu entièrement végétarien.

La cantine scolaire est ainsi le lieu où l'on apprend à bien manger ainsi qu'à bien consommer. Chaque jour, en fin de repas, les enfants ramassent le pain touché et non consommé afin qu'il soit pesé. Cette mesure mise en place dans le courant de l'année dernière a ainsi permis aux enfants de prendre conscience du gaspillage de nourriture et conduit à un changement de leur comportement, conduisant à une baisse de consommation de 400 pains par an.

Horaires

Horaires de classe

matin : 8 h 45 à 12 h

après-midi : 13 h 30 à 16 h 15

L'ouverture des portes est à 8 h 35 et 13 h 20.

Périscolaire

matin : 7 h à 8 h 30

après-midi : 16 h 30 à 19 h

Orchestre à l'école

Les élèves de CM1 et CM2 reçoivent deux heures de musique dans le cadre du projet "Orchestre à l'école". Une heure est dispensée en cours et la seconde en dehors du temps scolaire :

- lundi soir, de 16 h 15 à 17 h 10, pour les cornets, tubas, trombones et guitares,
- jeudi soir, de 16 h 15 à 17 h 10, pour les percussions,
- vendredi soir, de 16 h 15 à 17 h 10, pour les mandolines.

Pour mémoire, le projet "Orchestre à l'école" offre aux élèves de CM1 et CM2 la possibilité de pratiquer un instrument durant deux ans, gratuitement. Ce projet a été lancé en partenariat avec l'association "Orchestre à l'école" pour acquérir le parc d'instruments ; les cours, dispensés par les professeurs de musique, sont financés par la commune.

Travaux en cours : mise en accessibilité des lieux publics

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie, de la salle des fêtes, de l'église, du pôle santé et du cimetière sont en cours de réalisation.

A Saint Laurent d'Arce, comme partout en France, la commune doit se conformer aux obligations de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public, afin de permettre aux personnes à mobilité réduite (PMR) de se déplacer en toute autonomie. La mairie, l'église, la salle des fêtes, le pôle santé (ancienne école maternelle) et le cimetière sont concernés par ces dispositions réglementaires.

L'instruction du dossier, initiée par Jacques Bastide, se poursuit avec la mise en oeuvre de nombreux travaux. Chacun a pu remarquer les transformations à la mairie, à l'ancienne cantine avec un chemin d'accès bétonné, de larges portes facilitant le passage d'un fauteuil. L'église et le pôle santé possèdent désormais leur propre place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite ; un chemin piétonnier a été également créé devant l'église. Au cimetière, le travail a porté sur l'aplanissement des obstacles, la signalétique et

l'accès à l'eau. Enfin, à la salle des fêtes, les principaux changements opérés ont porté sur la création d'une rampe d'accès bétonnée, la pose d'une tablette à hauteur pour les personnes en fauteuil à la buvette, des modifications d'équipements dans les toilettes et l'amélioration de l'éclairage extérieur. C'est ainsi une multitude de petits détails, de modifications qui vont faciliter la vie des personnes à mobilité réduite. Ces travaux ont été réalisés soit par les agents de la commune soit par des entreprises extérieures.



A la mairie et l'église, un cheminement maçonné et une rampe facilitent l'accès aux bâtiments.



Une boîte à livres pour tous

F lambant neuve et réalisée par Claude Boyer, la boîte à livres du village attend les habitants devant la mairie pour partager le plaisir de la lecture.

Le principe est le suivant : vous avez envie de lire et vous trouvez un livre qui vous plait dans la boîte. Prenez-le, il est à vous. Vous pouvez l'emporter et



le lire chez vous, le garder ou le rapporter.

De même, si vous avez des livres dont vous ne savez que faire, venez les déposer dans la boîte à livres, ils feront le bonheur d'autres lecteurs. Pour notre plus grand plaisir, Claude Boyer a fabriqué les magnifiques bancs qui encadrent la boîte ainsi que le panneau d'affichage. Quel talent ! Un grand merci à lui.

Sauver des vies

- Trois défibrillateurs ont été installés dans la commune : à la mairie, la salle des fêtes et l'école.
- Ils sont là pour sauver des vies et il était nécessaire que le village en soit doté.
- Un défibrillateur automatique externe (DAE) est un appareil portable permettant de stimuler le coeur des victimes d'arrêts cardiaques à l'aide de chocs électriques.
- Son utilisation est à la portée de tous ; si une personne est victime d'un arrêt cardiaque devant vous, n'hésitez pas à vous en servir, le mode d'emploi, très simple, y est détaillé, vous pourrez lui sauver la vie !



Un nouveau lotissement, entre l'église et l'école

Les travaux de création du lotissement route des Faurès vont commencer dès le mois d'octobre.

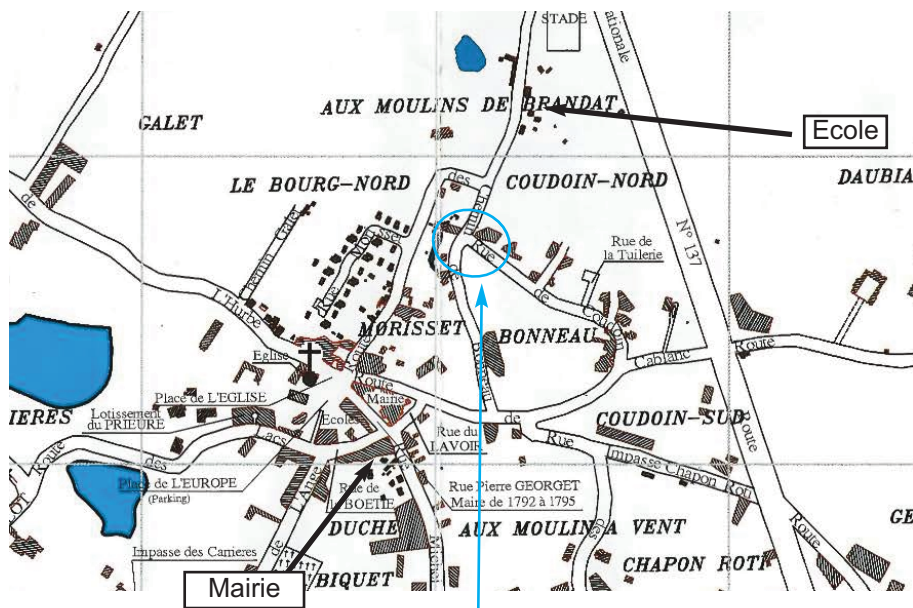
Après dix-huit mois de négociations et de démarches administratives, le lotissement du Moulin des Faurès, situé route des Faurès, entre l'église et l'école, va pouvoir entrer dans la première phase des travaux.

Cette opération d'aménagement consiste à réaliser douze lots, pour des habitations et/ou professions libérales et un macro-lot destiné à quatre logements sociaux. A la demande du maire, une voie piétonne sera aménagée, au frais du lotisseur, pour permettre aux enfants de se rendre à l'école dans les meilleures conditions.

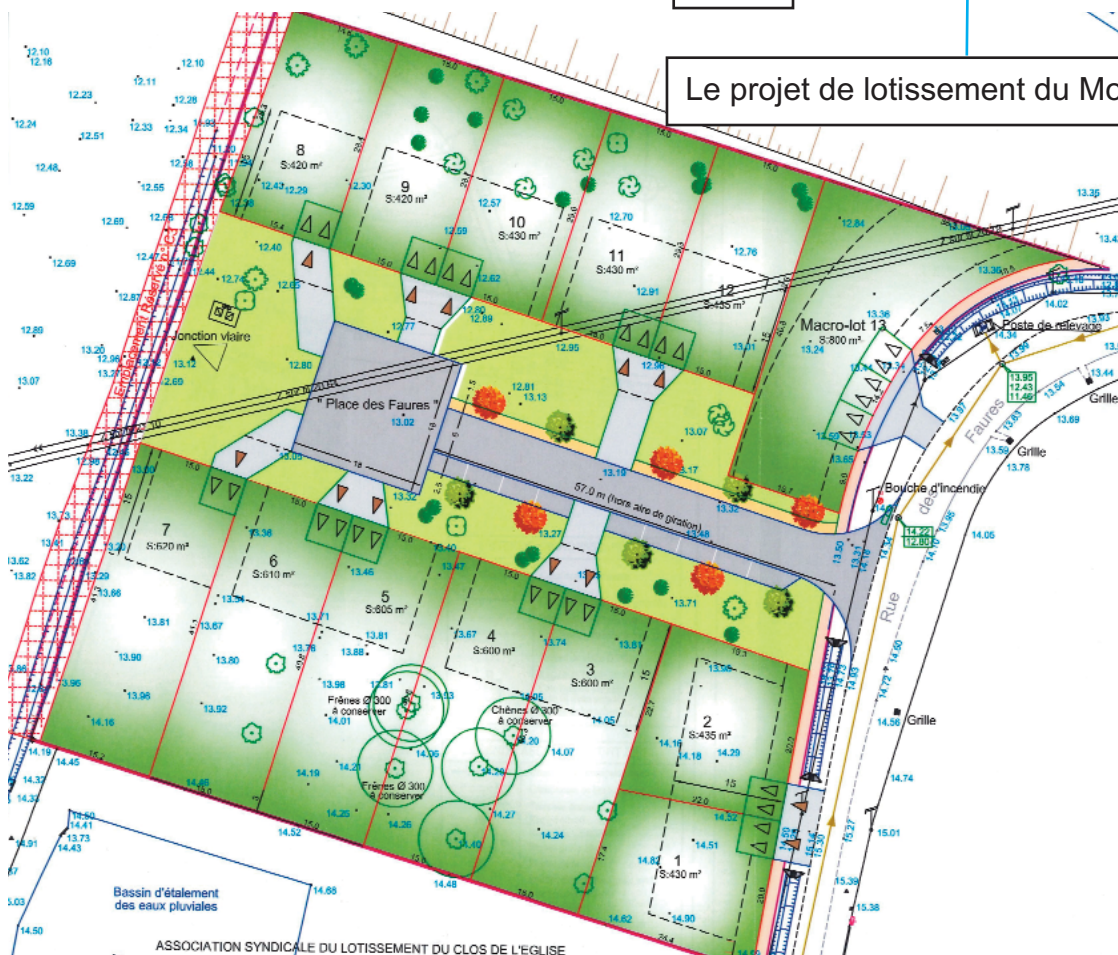
Les travaux vont débuter au mois de septembre par l'intervention du forestier, qui déblaira la surface nécessaire aux emprises du projet.

Puis, les travaux d'assainissement et de voirie se dérouleront de mi-octobre à Noël. Les constructeurs pourront ensuite intervenir pour bâtir les habitations.

La commercialisation des lots débutera dès le mois d'octobre.



Le projet de lotissement du Moulin des Faurès



La commercialisation du lotissement du Moulin des Faurès devrait être lancée dès le mois d'octobre.

La salle des fêtes s'est refait une beauté

Durant l'été la salle des fêtes a été entièrement repeinte intérieurement

La salle des fêtes est un équipement communal très demandé.

Le calendrier des réservations est quasiment complet toute l'année entre les cours de gym et autres sports la semaine et les fêtes et mariages le week-end. Cette utilisation intensive a conduit à une dégradation intérieure du bâtiment inévitable demandant une réfection complète.

Plusieurs entreprises ont été consultées et l'utilisation d'une nacelle à la place d'échafaudages a permis une économie substantielle. Les travaux ont dû être réalisés au mois de juillet ; en effet, il fallait trouver une période où la salle était libre pour ne pas pénaliser les utilisateurs. Les murs ont été recouverts de toile peinte en blanc, les portes en gris,



A peine les travaux terminés la salle était déjà utilisée pour un repas d'anniversaire.

pour apporter un contraste nécessaire aux mal-voyants. Les habitants ont été agréablement surpris de découvrir

la salle entièrement parée de ses plus beaux atours lors de la fête locale le deuxième week-end d'août.

Un marché tous les mois à St-Laurent

Après le succès remporté par le marché cet été, les organisateurs et participants ont décidé de poursuivre l'aventure.

Depuis le 26 mai et durant tout l'été, la commune a organisé un marché alimentaire de producteurs et vendeurs locaux, tous les mois, le dimanche matin. Cette initiative avait pour objectif de dynamiser le bourg et d'apporter une touche de convivialité. De nombreux professionnels sont présents et les visiteurs peuvent ainsi remplir leurs paniers de fruits et légumes, de viande, pain, champignons, miel, fromage, vin, bière et huîtres. Un café d'accueil est offert par la municipalité. Le food-truck de Zag et Nat propose ses hamburgers. Une aire de pique-nique est mise à disposition pour que chacun puisse s'installer et déguster les produits sur place.

"Un marché, dans un village est un moment de rencontre, de partage. De



ce fait, nous l'avons souhaité le plus amical possible, avec l'aire de pique-nique et le café offert. L'objectif est qu'il soit un réel succès et que l'on puisse le pérenniser», déclare le maire. Et ce sera chose faite, les commerçants et la municipalité ont

décidé qu'un marché serait organisé chaque mois.

Les prochains rendez-vous sont donc fixés aux dimanches 15 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre.

De petits riens qui changent la vie

Abribus, changement de sens de circulation et déplacement des conteneurs à verre

Ces derniers mois plusieurs changements sont intervenus dans le village pour améliorer la vie des habitants. Face aux demandes des parents de collégiens, le maire a obtenu du Conseil régional qu'un abribus soit installé à l'entrée de la route des Courreaux. En effet, chaque jour une trentaine d'enfants attendaient sur cette place le bus communal et celui du collège, sans pouvoir s'abriter des intempéries. C'est maintenant chose possible. Depuis la mise en service de l'école Jacques Bastide, les véhicules empruntaient en grand nombre la rue de Coudoin et le chemin de Bonneau. L'étroitesse de ces voies et les nombreuses allées et venues des parents rendaient dangereux les croisements des véhicules. Ainsi, il

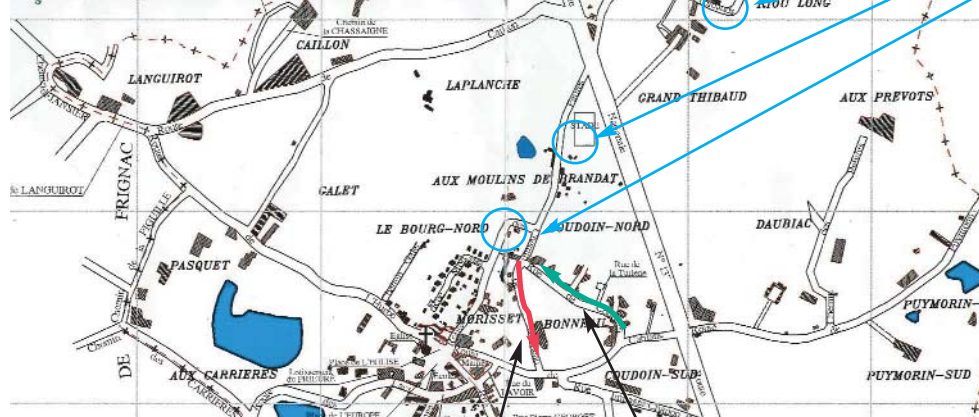
a été décidé de mettre en sens unique ces deux voies. La rue de Coudoin vers l'école et le chemin de Bonneau pour partir de l'école. Prudence et allure modérée sont recommandées sur le parcours. Autre point de dysfonctionnement sur la commune : les conteneurs à verre. Ces équipements étaient implantés à proximité de grands axes routiers pour faciliter leur localisation. Malheureusement, ceux-ci faisaient régulièrement l'objet de dépôts sauvages de déchets en tout genre. Afin de remédier à cette situation, les conteneurs à verre ont été ré-implantés dans le coeur du village : devant l'école, route des Faurès, rue des Grands Thibauds et rue du Temple. Celui qui se trouvait place de l'Europe a conservé son emplacement.

Clôture du stade et éclairage public

Le terrain d'honneur de football a été entièrement clôturé pour répondre aux exigences de la Fédération fin 2018. En effet, les résultats de l'équipe première ont permis à celle-ci d'être classée en Fédérale 3 et devaient être assortis d'une mise aux normes du terrain en terme de sécurité. Dans le bourg, après le remplacement des lampes à mercure, une seconde phase d'amélioration de l'éclairage public sera entreprise durant l'automne (installation d'horloge régulant les horaires d'allumage de l'éclairage en fonction de la luminosité).



Abribus route des Courreaux



chemin de Bonneau rue de Coudoin



Conteneurs à verre

Un été très animé à St-Laurent

Concerts à l'église, fête du village et marchés du terroir ont rythmé l'été à St-Laurent d'Arce

Cette année, les st-laurentais ont pu bénéficier d'animations tout au long de l'été.

Deux concerts exceptionnels

Deux concerts ont été donnés début juillet dans l'église du village, à la demande de la municipalité. L'ensemble vocal Aquistriae, composé de neuf choristes, a conduit les auditeurs dans un voyage musical de Corse en Russie. Le second concert Operita trio, d'un registre lyrique, s'inscrivait dans le cadre des Rencontres Flam. La voix de la soprano, Sophie Dardaine, a résonné sous les voûtes de l'édifice, accompagnée de la flûte traversière et de la guitare des musiciens. La qualité de ces manifestations, assortie de la solennité des lieux, a enchanté les spectateurs. La commune songe déjà à reconduire cette expérience, pour notre plus grand bonheur.

Record d'affluence pour la fête

Dans un autre registre, la fête du village, organisée par le comité des fêtes, a battu son plein durant quatre jours le deuxième week-end d'août, avec un programme très complet : trois bals en plein air, une soirée moules frites, des concours de belote et pétanque, un loto, une fête des enfants et pour finir un magnifique feu d'artifice, le tout accompagné des flonflons de la fête foraine. Cette année, le comité des fêtes a ajouté des nouveautés avec un spectacle de feu le samedi soir, le



Pour terminer la saison des marchés du terroir, le président de l'association des St-Laurent de France a été intronisé frère de l'ordre des Chevaliers des Templiers.

marché le dimanche matin, une fête des enfants avec encore plus de jeux et une nouvelle attraction foraine, un simulateur 9D.

« Cette année, nous avons connu un record d'affluence, déclare la présidente, la qualité des animations ainsi que les efforts de communication mis en place finissent par porter leurs fruits. L'équipe est formidable et chacun se donne à fond pour offrir le meilleur aux visiteurs, dans la joie et la bonne humeur. C'est avant tout ça, la fête, un espace de convivialité, de légèreté dans lequel chacun a plaisir à se retrouver en famille. Nous avons toujours besoin de renfort dans notre équipe, aussi si certains ont envie de se joindre à nous, il ne faut pas hésiter, téléphonez-moi au 06.67.31.42.75. pour prendre un premier contact. »

Les Chevaliers des Templiers pour les marchés du terroir

Les st-laurentais apprécient également cet autre rendez-vous estival organisé par l'association des St-Laurent de France : les marchés du terroir. Chaque année, cette manifestation convie les habitants à se retrouver à Magrigne lors de plusieurs rendez-vous le vendredi soir. Tout est réuni pour y passer de chaleureuses soirées. Les grandes tablées invitent les visiteurs à prendre place ; les marchands réunis autour exposent leurs préparations, titillant l'odorat, promesse d'un délicieux repas champêtre.

Chacun passe ainsi agréablement la soirée, alternant les rencontres amicales et l'appel de la piste de danse, sous un ciel étoilé.

Pour conclure cette saison, l'association a fait appel à la compagnie théâtrale Oratores et Bellatores pour un spectacle médiéval sur le thème des Chevaliers des Templiers.

A cette occasion, Marc Bousseau, président de l'association a été intronisé frère de l'ordre médiéval au cours d'une cérémonie.



Concert en l'église du village, un vrai bonheur !



Lors de la fête locale, M. le Maire lance les clefs du village, au public venu les réclamer.

Comité de jumelage, bientôt 40 ans d'amitié avec Klingenberg !

Le comité informe qu'en 2020 le jumelage fêtera ses 40 ans et que c'est Klingenberg qui accueillera St Laurent. Les personnes intéressées par le voyage peuvent obtenir des renseignements et s'inscrire auprès de Mme Marie-Claude Bergeon, la présidente du comité, au 06.14.01.48.60 avant la fin de l'année.